



SYLVIA PINEL
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME

Discours

Discours

N° 371

**Discours contrat de destination Perche
Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme**

- Lundi 3 février 2014 -

Je souhaite tout d'abord remercier chaleureusement chacun d'entre vous pour vos interventions, car elles témoignent bien de l'ambition que vous avez pour cette initiative et cette démarche inédite dans le secteur touristique.

Le Perche est une région riche de son histoire, de ses savoir-faire et de ses paysages. A l'heure où nos concitoyens aspirent de plus en plus à redécouvrir leur pays, ses campagnes, ses produits de qualités, et sont à la recherche d'authenticité, c'est un territoire qui a tous les atouts pour répondre à ces attentes.

Il est à la fois facile d'accès, proche de Paris, mais surtout, il a su garder son caractère, et sa culture. C'est une terre d'amitiés, et de passion comme le montre bien les très nombreuses associations qui œuvrent pour sa défense, sa promotion, ou la réhabilitation de son patrimoine.

L'initiative d'aujourd'hui, nous la devons à François Huwart, le président d'Atout France, et défenseur ardent de ce territoire.

Nous travaillons ensemble depuis plus d'un an à structurer la politique touristique de la France. C'est une tâche ambitieuse, et qui n'est pas facile, mais qui est nécessaire tant les potentialités de développement sont importantes.

Le tourisme c'est des perspectives prometteuses pour notre économie, mais qui exigent de notre part une vraie ambition en matière de tourisme. Et si nous pouvons nous réjouir d'un allongement de plus de 2% de la durée moyenne de séjour en 2012, nos recettes progressent pourtant moins vite que chez nos voisins

espagnols, allemands ou suisses. Nous devons donc unir nos forces pour remédier à cette situation et pour offrir à la France les retombées économiques qui correspondent à sa place de leader mondial en matière de tourisme.

Pour y arriver, nous avons donc besoin de l'engagement de tous nos partenaires, aussi bien publics que privés, et particulièrement à l'échelle locale, car c'est là, sur le terrain et au jour le jour, que se joue l'image de la France. L'aménagement du territoire, les services publics, les commerçants, les artisans, les agriculteurs y jouent en effet un rôle essentiel aux côtés des collectivités locales.

Il est donc essentiel que tous ces acteurs disposent d'un outil grâce auquel ils puissent unir leurs forces et proposer des actions concrètes au service de la valorisation et de la visibilité de leurs lieux de vie, qui sont autant de destinations pour nos touristes, et au service du tourisme de toute la France.

Le contrat de destination « Perche », qui est lancé aujourd'hui, autour du parc naturel régional et de ces 127 communes s'inscrit résolument dans cette optique, et je tiens à nouveau à remercier et à féliciter l'ensemble de ses signataires pour son caractère innovant et précurseur.

Cette croissance doit être captée par tous les territoires, et c'est ce à quoi nous travaillons au travers des contrats de destination comme celui qui est lancé aujourd'hui.

J'ai souhaité faire des contrats de destination des outils à destination des élus et des professionnels pour qu'ils se rassemblent et mobilisent leurs énergies autour de projets innovants. En définissant des thématiques, en réfléchissant sur ce qui fait l'attrait touristique d'une destination, nous gagnerons en visibilité et en fréquentation.

Il permet de s'affranchir des frontières administratives qui n'ont souvent pas de cohérence touristique. Et le contrat de destination « Perche » est, à bien des égards, précurseur et expérimental dans cette démarche.

Cette région, le Perche, est en effet, si on la considère dans son sens culturel le plus large, un territoire à cheval (c'est cas de le dire) entre trois régions et quatre départements.

Et je voudrais remercier chaleureusement les présidents de la région Basse-Normandie et Centre, ainsi que les départements de l'Eure-et-Loir et de l'Orne de s'être engagés ensemble dans une telle démarche, pour en constituer un noyau auquel peut être viendront ensuite s'agréger les autres collectivités.

D'autres contrats de destination ont été signés. En Alsace sur le tourisme d'affaires, dans le Sud-Ouest sur le tourisme d'itinérance, et avec les collectivités de la ligne de front occidentale de 1914-1918 sur le tourisme de mémoire. Mais c'est le premier que nous lançons qui permet à ce point de montrer que la destination touristique n'est pas limitée aux frontières des collectivités et que le tourisme doit avant tout se penser en termes de destinations car c'est ce qui est le plus lisible pour nos concitoyens et nos visiteurs.

Ce projet que nous lançons aujourd'hui est ambitieux car chacun va devoir apprendre à travailler avec l'autre, mutualiser des outils communs, partager une même envie pour le territoire. Il est cependant crucial, et j'insiste sur ce point que vous avez si bien saisi, que les limites entre départements ne soient plus un obstacle à la visibilité de nos plus belles destinations car ce sont bien elles qui attirent nos visiteurs.

Le contrat de destination « Perche » innove donc dans ce domaine ; j'en suis très heureuse et je tiens à vous en féliciter très chaleureusement. Vous nous montrez ainsi qu'il n'y a pas de frontières qui ne se franchissent lorsque l'on tient à faire valoir ses atouts touristiques.

Vous nous montrez également que la diversité de nos territoires est telle qu'elle permet à la France de proposer une offre touristique complète ; nous avons des montagnes, nous avons des bords de mer, nous avons de grandes villes, nous avons aussi de très belles campagnes qui font découvrir à leurs visiteurs leurs bocages, leurs villages, les produits de leur agriculture et de l'artisanat local.

Nos campagnes ont des ressources, elles sont recherchées et, alors que le « country break », ou le « tourisme vert », sont de plus en plus attractifs pour les touristes en quête de tranquillité, d'authenticité et de détente, il était essentiel de mettre en avant tous les atouts du Perche.



Vous avez également tenu à encourager le développement de l'itinérance douce et du tourisme de nature et à favoriser l'émergence de nouveaux événements culturels.

Cette identité à mettre en valeur, c'est à vous de la déterminer, pour unifier les supports de promotions qui sont indispensables dans la valorisation d'une offre touristique.

Et derrière cette identité, c'est toute l'économie du tourisme qui pourra en bénéficier, pour développer et améliorer l'offre d'hébergement afin d'accueillir mieux des touristes de plus en plus nombreux.

Enfin, cela nécessite de réformer l'offre numérique pour offrir en ligne et via des contenus de qualité, les informations indispensables pour toucher des clientèles aussi bien françaises qu'étrangères, et notamment – c'est votre objectif – de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Belgique et du Québec.

Aussi permettez-moi de vous remercier une nouvelle fois pour l'énergie mise ces derniers mois pour arriver aujourd'hui à la signature de ce contrat. Elle témoigne de votre volonté, de votre confiance dans votre beau pays percheron et dans le tourisme.

Il s'agit là d'un enjeu important pour chacun de vos départements, pour chacune de vos régions, et pour notre pays tout entier. Car dans la bataille que nous menons pour le redressement économique de la France, le tourisme, qui génère tant d'emploi, qui contribue tant à notre rayonnement et au rapprochement des peuples doit jouer une place de premier plan.

C'est de votre capacité à travailler ensemble que dépend désormais le succès de ce contrat de destination et une partie de l'avenir du Perche. Je vous souhaite donc d'excellents travaux et j'espère revenir bientôt pour sa signature !